



Déroulé pédagogique

AGENT PRIVE(E) DE PROTECTION DE PERSONNALITE ARME CATEGORIE D et B

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Version 1

Formation APPP catégorie D et B – Déroulé pédagogique (174,5 heures hors évaluation)

Conforme à l'article 12 de l'arrêté modifié du 15 novembre 2019,

Pour l'obtention de la carte professionnelle autorisant l'exercice d'une activité consistant à fournir des services de protection des personnes mentionnées au 3° de l'article L. 611-1 du code de sécurité intérieure avec le port d'une arme mentionnée à l'article R. 613-3 du même code, la durée et le contenu de la formation initiale sont fixés comme suit, en sus du I :

Répartition conforme à l'arrêté :

Temps de théorie minimum obligatoire : 30 heures

Temps de pratique minimum obligatoire : 54 heures

Durée totale de formation (hors évaluations finales) : 174,5 h

Évaluations finales non incluses dans les UC

Jours de formation : 26 jours (5 semaines + 1 jour d'évaluation)

Semaine 1

Jour	Thématique abordée	Horaire matin	Horaire après-midi	Contenu détaillé	Méthode pédagogique	Activité de l'apprenant	Moyen pédagogique	Temps théorie	Temps pratique
1	UC1 - Réglementation des armes	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Catégories A à D, acquisition, détention, conservation, usage, sanctions	Expositive + cas pratiques	QCM, échanges	Code sécurité intérieure	7 h	0 h
2	UC2 - Usage des armes	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Légitime défense, absolue nécessité, proportionnalité	Expositive + mises en situation	Débats dirigés, jeux de rôle	Jurisprudence, CSI	7 h	0 h

RCS BOBIGNY : 802 545 293 - Déclaration d'activité : 11 93 07366 93

Agréments : Habilité INRS 1501042/2021/SST-01/0/12 - Habilité INRS 1501042/2021/Prap-IBC-01/0/12SSIAP 93-0067

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

Emetteur	Rédacteur	Date	Mise à jour	Page
Nouvel R Formation	BAYEE Wilson	05 mai 2025		1



Déroulé pédagogique

AGENT PRIVE(E) DE PROTECTION DE PERSONNALITE ARME CATEGORIE D et B

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Version 1

3	UC3 - Connaissances techniques	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Fonctionnement, stockage, entretien, sécurité	Démonstrative et active	Simulation, observation	Maquettes, EPI	3 h	4 h
4	UC4 - Défense sans arme (1)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Garde, frappes, déplacement, auto-protection	Pratique	Drills, binômes	Tatamis, protections	1 h	6 h
5	UC4 - Défense sans arme (2)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Mise au sol, contrôle, entrave	Pratique	Simulation	Espace sécurisé	1 h	6 h

Semaine 2

Jour	Thématique abordée	Horaire matin	Horaire après-midi	Contenu détaillé	Méthode pédagogique	Activité de l'apprenant	Moyen pédagogique	Temps théorie	Temps pratique
6	UC4 - Bâton télescopique	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Garde, frappe, déplacement, contrôle, mise au sol	Pratique	Mise en situation	Bâtons, protections	1 h	6 h
7	UC4 - Tonfa télescopique	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Frappe, immobilisation, mise au sol	Pratique	Exercices dynamiques	Tonfa, EPI	1 h	6 h
8	UC4 - Aérosols & intervention graduée	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Légalité aérosols, coordination, dissuasion	Mixte	Manipulation s, jeu de rôle	Radios, schémas	3 h	4 h
9	UC4 - Gestion incident armé / inspection	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Inspection visuelle, conséquences post-usage, stress	Théorie + pratique	Études de cas	Supports psy, matériel	3 h	4 h

RCS BOBIGNY : 802 545 293 - Déclaration d'activité : 11 93 07366 93

Agréments : Habilité INRS 1501042/2021/SST-01/0/12 - Habilité INRS 1501042/2021/Prap-IBC-01/0/12SSIAP 93-0067

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

Emetteur	Rédacteur	Date	Mise à jour	Page
Nouvel R Formation	BAYEE Wilson	05 mai 2025		2



Déroulé pédagogique

AGENT PRIVE(E) DE PROTECTION DE PERSONNALITE ARME CATEGORIE D et B

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Version 1

Évaluation finale Catégorie D (Jour 10)

Jour	Thématique abordée	Horaire matin	Horaire après-midi	Contenu détaillé	Méthode pédagogique	Activité de l'apprenant	Moyen pédagogique	Temps théorie	Temps pratique
10	Évaluation finale Catégorie D	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Épreuve écrite + manipulation armes cat. D	Évaluative	QCM, scénarios	Supports d'examen	1 h	6 h

Semaine 3

Jour	Thématique abordée	Horaire matin	Horaire après-midi	Contenu détaillé	Méthode pédagogique	Activité de l'apprenant	Moyen pédagogique	Temps théorie	Temps pratique
11	UC5 - Préparation au tir (1)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Sécurité, mise à l'étui, tenue de l'arme	Active	Simulation	Armes inertes	2 h	5 h
12	UC5 - Préparation au tir (2)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Visée, respiration, détente, positions	Active	Exercices dirigés	Simulateur	2 h	5 h
13	UC5 - Incidents & rechargement	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Urgence, rechargement, résolution	Démonstrative	Manipulations	Armes, cibles	2 h	5 h

RCS BOBIGNY : 802 545 293 - Déclaration d'activité : 11 93 07366 93

Agréments : Habilité INRS 1501042/2021/SST-01/0/12 - Habilité INRS 1501042/2021/Prap-IBC-01/0/12SSIAP 93-0067

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

Emetteur	Rédacteur	Date	Mise à jour	Page
Nouvel R Formation	BAYEE Wilson	05 mai 2025		3



Déroulé pédagogique

AGENT PRIVE(E) DE PROTECTION DE PERSONNALITE ARME CATEGORIE D et B

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Version 1

14	UC5 - Entraînement au tir	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Tir visé, déplacement, tir d'intervention	Pratique	Entraînement	Champ de tir	1 h	6 h
15	UC5 - Tir de synthèse	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Tirs combinés, synthèse complète	Pratique	Scénarios	Armes, protections	1 h	6 h

Semaine 4

Jour	Thématique abordée	Horaire matin	Horaire après-midi	Contenu détaillé	Méthode pédagogique	Activité de l'apprenant	Moyen pédagogique	Temps théorie	Temps pratique
16	UC5 - Posture & sécurité	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Position, règles, postures, tir en sécurité	Active	Manipulations encadrées	Armes inertes	2 h	5 h
17	UC5 - Chronologie du tir	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Séquences de tir, rythme, coordination	Active	Mise en application	Cibles, simulateurs	2 h	5 h
18	UC5 - Rechargement approfondi	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Rechargement tactique / urgence, résolution incidents	Démonstrative	Scénarios dirigés	Armes, munitions	2 h	5 h
19	UC5 - Tirs (suite cartouches)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	150 cart. — protection, déplacements	Pratique	Entraînement tir	Armes, champ de tir	0.5 h	6.5 h
20	UC5 - Tir de synthèse final	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Tirs sous pression, synthèse, mouvement	Pratique	Tir en binôme/trinôme	Munitions, radios	0.5 h	6.5 h

RCS BOBIGNY : 802 545 293 - Déclaration d'activité : 11 93 07366 93

Agréments : Habilité INRS 1501042/2021/SST-01/0/12 - Habilité INRS 1501042/2021/Prap-IBC-01/0/12SSIAP 93-0067

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

Emetteur	Rédacteur	Date	Mise à jour	Page
Nouvel R Formation	BAYEE Wilson	05 mai 2025		4



Déroulé pédagogique

AGENT PRIVE(E) DE PROTECTION DE PERSONNALITE ARME CATEGORIE D et B

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Version 1

Semaine 5

Jour	Thématique abordée	Horaire matin	Horaire après-midi	Contenu détaillé	Méthode pédagogique	Activité de l'apprenant	Moyen pédagogique	Temps théorie	Temps pratique
21	UC6 - Secourisme tactique (1)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	SAFE-ABC, MARCHE, RYAN	Théorie + pratique	Manipulations	Kit secours tactique	3.5 h	3.5 h
22	UC6 - Secourisme tactique (2)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Hémorragies, extraction, protocoles tactiques	Démonstrative	Simulations	Matériel spécifique	3 h	4 h
23	UC6 - Secourisme tactique (3)	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Plan dur, brancard, défibrillateur	Mixte	Mise en œuvre	DSA, mannequins	3 h	4 h
24	UC6 - Application pratique	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Scénarios tactiques, stress, traumatismes	Pratique	Évaluation pratique	Matériel complet	1 h	6 h
25	UC6 - Gestion du stress	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Composantes du stress, gestion post-trauma	Participative	Débriefing collectif	Intervenant extérieur	3.5 h	3.5 h

RCS BOBIGNY : 802 545 293 - Déclaration d'activité : 11 93 07366 93

Agréments : Habilité INRS 1501042/2021/SST-01/0/12 - Habilité INRS 1501042/2021/Prap-IBC-01/0/12SSIAP 93-0067

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

Emetteur	Rédacteur	Date	Mise à jour	Page
Nouvel R Formation	BAYEE Wilson	05 mai 2025		5



Déroulé pédagogique

AGENT PRIVE(E) DE PROTECTION DE PERSONNALITE ARME CATEGORIE D et B

Arrêté du 27 juin 2017 portant cahier des charges applicable à la formation initiale aux activités privées de sécurité

Version 1

Jour 26 — Évaluation finale Catégorie B (non-UC)

Jour	Thématique abordée	Horaire matin	Horaire après-midi	Contenu détaillé	Méthode pédagogique	Activité de l'apprenant	Moyen pédagogique	Temps théorie	Temps pratique
26	Évaluation finale Cat. B	09h00 - 12h30	13h30 - 17h30	Épreuve écrite + manipulation armes cat. B	Évaluative	QCM, scénarios	Supports d'examen	1 h	6 h

RCS BOBIGNY : 802 545 293 - Déclaration d'activité : 11 93 07366 93

Agréments : Habilité INRS 1501042/2021/SST-01/0/12 - Habilité INRS 1501042/2021/Prap-IBC-01/0/12SSIAP 93-0067

Agrément CNAPS : FOR-093-2027-03-30-20220585863

Emetteur	Rédacteur	Date	Mise à jour	Page
Nouvel R Formation	BAYEE Wilson	05 mai 2025		6